



Prêt à amis et valeur des temoignages car pas reconnaissance

Par **franny12772**, le **20/07/2010** à **16:03**

Bonjour à tous,

En novembre dernier, j'ai prêté 5000€ à quelqu'un qui se disait notre meilleur ami. Pas de reconnaissance de dettes bien sure, mais fait par chèque donc quelques traces quand même... Ensuite depuis quelques mois plus de nouvelles alors qu'il s'était engagé verbalement devant témoin à me rembourser 3000 fin décembre et le reste d'ici fin mai 2010. Donc après plusieurs demandes par sms, certes un peu insultants et secs en désespoir, il a fini par me répondre qu'il n'avait pas la capacité de me rembourser et que je devais attendre, j'ai donc poursuivi mes demandes, il m'a laissé un message sur ma messagerie, fin juin, pour me dire qu'il me remboursera ts les mois jusque remboursement total.... moi j'ai un besoin urgent de cet argent ayant perdu mon emploi, je précise lui travaille et gagne assez bien sa vie comme chef cuisinier).

J'ai reçu un premier chèque de 500€ début juillet, je lui ai donc fait savoir en lettre R+AR, qu'il s'était engagé à me rembourser la totalité sous dix jours sans quoi je portais l'affaire devant le juge, Hier, le délai expirant, j'ai appelé sa mère pour qu'elle appui ma demande. Elle m'a répondu que son fils lui devait aussi de l'argent et que s'il ne remboursait pas ses parents, les autres pouvaient bien attendre encore plus(n'est-ce pas hallucinant).... et que de toutes façons, je ne pouvais m'en prendre qu'à moi si j'avais prêté de l'argent à son cher fils.... Quelques minutes plus tard, j'ai reçu un appel de la soeur de ce type, qui m'a insulté, je site "sale pute si tu appelles encore une fois ma mère, je te défonce....!", elle hurlait tellement que je ne comprenais même plus ce qu'elle disait, je lui ai raccroché au nez.

Non contente de ca, elle a débarqué chez moi avec son mari dans le but de me provoquer encore davantage, m'insultant de "salle pute, grosse pute, grosse vache..." et menaçant de "me faire embarqué dans une cave... si je continue...." et qu'elle" se ferait un "point d'honneur à ce que son frère ne me rembourse jamais".... Son mec me prenait en photo devant chez

moi, arguant qu'il allait appeler mon ancien employeur.... pourquoi mystère et boule de gum
puisque j'ai fais condamné ce dernier par les prud'hommes l'an dernier pour licenciement
sans cause réelle et sérieuse et qu'ils ont payé sans interjeter appel.... bref, tout à coup elle a
fait quelque pas sur la chaussée et s'est écoulée par terre. Donc main courante etc....
On me dit que je n'ai pas d'espoir...
Merci d'avance.